

# Produire des PPAM, savoir gérer l'enherbement, et respecter la réglementation

## Objectifs de la formation

En PPAM, la gestion de l'enherbement est une difficulté. Celle-ci influe sur la pérennité de la ferme. De plus, produire ne suffit pas si je n'arrive pas à vendre. Or, la réglementation en PPAM est contraignante et évolue vite. Cette formation vous donnera

## Enjeux

« Comment entretenir mon sol ? Le paillage, c'est efficace ? Est-ce que je change d'équipement ? Et puis, la réglementation, je m'y perds. J'ai peur de ne pas être dans les clous et ça me stress. Comment faire ? »

## Pré-requis

Pas de pré-requis.

## Déroulé

Jour 1 - Lundi 14 octobre 2019  
> 10h00-18h30

- Identifier les techniques de gestion des adventices
- Mesurer leur impact technique (équipement), économique, et social (temps de travail)
- Savoir choisir celle adaptée à son système
- Visite de la ferme de Jean-Luc, l'Herbier des Montagnes

Jour 2 - Mardi 15 octobre 2019  
> 08h30-16h30

- Connaître la réglementation sur les produits alimentaires, les compléments alimentaires et les cosmétiques.
- Vos questions, et difficultés rencontrées. Etude de cas.
- Solutions pour sortir d'une situation inconfortable.

## Dates, lieux et intervenants

### 14 oct 2019

10:00 - 18:30 (7hrs)

« La Source » Pôle Numérique de la Doller 7 rue de la 1ère DFL  
68290 DOLLEREN

Camille Fonteny, chargé de mission Maraichage à Bio en Grand Est

### 15 oct 2019

08:30 - 16:30 (7hrs)

« La Source » Pôle Numérique de la Doller 7 rue de la 1ère DFL  
68290 DOLLEREN

Suzie Guichard, coordinatrice du Manuel d'auto-défense pour les paysan·nes en PPAM, publié par la Confédération paysanne.

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 14 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 07/10/2019

### Tarifs

100€ pour les cotisant·es au fond de formation Vivea. 350€ pour les autres. Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter. En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des

### Plus de renseignements

Ariane Walaszek - Tél. : 06.12.40.45.48  
ardeargrandest@gmail.com  
ARDEAR Grand Est  
Maison de l'agriculture  
26 rue du 109e RI  
52000 Chaumont  
Lundi midi, auberge espagnole. Lundi soir, libre. Mardi midi, restaurant. Les repas et l'hébergement sont à la charge du stagiaire.